



PREFET DU JURA

Lons-le-Saunier, le **- 3 NOV. 2020**

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des relations avec les
collectivités locales et de
l'expertise juridique

Le Préfet du Jura

Affaire suivie par :
Mme Pascale RUISSEAU
☎ : 03.84.86.85.35

pascale.ruisseau@jura.gouv.fr

Référence à rappeler :
BRCLEJ/PR/2020

Circulaire n° 33

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département
Madame et Messieurs les Présidents de communautés de
communes et d'agglomération
Mesdames et Messieurs les Présidents de syndicats de
communes et syndicats mixtes

Pour information à :

Monsieur le Sous-Préfet de Dole
Madame la Sous-préfète de Saint-Claude

Objet : Renouvellement des membres de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) – Déroulement des opérations de vote

L'article L5211-42 du code général des collectivités territoriales (CGCT) institue dans chaque département une commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) composée des représentants des communes, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, des syndicats de communes et des syndicats mixtes, élus par chacun des collèges dont ils sont issus.

Par deux arrêtés de ce jour dont je vous adresse une copie, j'ai déterminé le nombre total de membres et la répartition des sièges entre les différents collèges, et j'ai fixé les modalités d'organisation de l'élection des membres de cette instance, **qui aura lieu le vendredi 4 décembre 2020.**

Je vous rappelle qu'en application de l'article L5211-43 du CGCT, le mandat des membres de la CDCI cesse à l'occasion du renouvellement des fonctions au titre desquelles ils ont été désignés. Ainsi les représentants du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté (Mme Jacqueline FERRARI et M. Pierre GROSSET) et du conseil départemental (Mme Marie-Christine DALLOZ, Messieurs Dominique CHALUMEAUX, Jean-Baptiste GAGNOUX et Philippe ANTOINE) conservent leur mandat.

Je souhaite appeler tout particulièrement votre attention sur les dates suivantes :

- La date limite de dépôt des listes de candidats est fixée au **17 novembre 2020 à 11 heures 45**
- La date limite de dépôt des bulletins de vote par les candidats est fixée au **19 novembre 2020 à 11 heures 45**
- La date limite de réception à la Préfecture des enveloppes de vote est fixée au **3 décembre 2020 (cachet des services de la poste faisant foi).**

- La commission de recensement des votes se tiendra le **4 décembre 2020**.

Il convient de noter que lorsqu'une seule liste de candidatures a été déposée par une association d'élus, et qu'il n'y a aucune autre candidature, il n'est pas procédé à une élection.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Philot', written in a cursive style.

David PHILOT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU JURA

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des relations avec les collectivités
locales et de l'expertise juridique**

Arrêté n° 3920201103-001

Arrêté fixant le nombre et la répartition des sièges au sein de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI)

LE PRÉFET DU JURA,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la CDCI ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-42 à L.5211-45 et R.5211-19 à R.5211-40 ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture du Jura ;

ARRETE

Article 1er : La commission départementale de la coopération intercommunale du Jura est composée de **42 membres**.

Article 2 : Les sièges attribués à chaque collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements de coopération intercommunale sont répartis de la façon suivante :

- Le collège des représentants des communes dont la population est inférieure à la population moyenne communale du département dispose de : **8 sièges, dont 2 sièges sont attribués aux représentants des communes classées en zone de montagne.**
- Le collège des représentants des 5 communes les plus peuplées du département dispose de : **6 sièges, dont 2 sièges sont attribués aux représentants des communes classées en zone de montagne.**
- Le collège des représentants des communes dont la population est supérieure à la population moyenne communale du département, à l'exclusion des 5 communes les plus peuplées, dispose de : **7 sièges, dont 2 sièges sont attribués aux représentants des communes classées en zone de montagne.**

- Le collège des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dispose de : **13 sièges, dont 7 sièges sont attribués aux représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont tout ou partie de leurs communes membres sont classées en zone de montagne.**
- Le collège des représentants des syndicats mixtes et des syndicats de communes dispose de : **2 sièges, dont 1 siège est attribué aux représentants des syndicats de communes dont tout ou partie de leurs communes membres sont classées en zone de montagne.**
- Le collège des représentants du conseil départemental dispose de : **4 sièges.**
- Le collège des représentants du Conseil Régional dispose de : **2 sièges.**

Article 3 : La formation restreinte de la commission départementale de la coopération intercommunale du Jura est composée de **15 membres** dont la répartition des sièges est fixée de la façon suivante :

- Le collège des représentants des communes dispose de : **11 sièges, dont 2 sièges sont attribués aux représentants des communes de moins de 2000 habitants.**

Les 11 sièges sont répartis comme suit entre les catégories de communes :

- ✓ Collège des communes dont la population est inférieure à la moyenne départementale : **4 sièges**
- ✓ Collège des 5 communes les plus peuplées : **3 sièges**
- ✓ Collège des communes dont la population est supérieure à la moyenne départementale : **4 sièges**
- Le collège des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dispose de : **3 sièges.**
- Le collège des représentants des syndicats mixtes et des syndicats de communes dispose de : **1 siège.**

Article 4 : Le Secrétaire général de la Préfecture du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Jura.

A Lons-le-Saunier, le

3 nov. 2020

Le Préfet,



David PHILOT,



PREFET DU JURA

Direction De la citoyenneté et de la légalité
Bureau des relations avec les collectivités
locales et l'expertise juridique

Arrêté n° 3920201103.002

**Arrêté portant sur l'organisation de l'élection des
représentants des communes, des établissements publics
de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre,
des syndicats de communes et des syndicats mixtes
appelés à siéger à la commission départementale de la
coopération intercommunale (CDCI)**

LE PREFET DU JURA

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la CDCI ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-42 à L.5211-45 et R.5211-19 à R.5211-40 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 3920201103-001 du 3 novembre 2020 fixant le nombre des membres de la commission départementale de la coopération intercommunale et leur répartition dans ses différents collèges ;

Considérant la nécessité de renouveler la commission départementale de la coopération intercommunale suite au renouvellement général des conseils municipaux des 15 mars 2020 et 28 juin 2020 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Jura ;

ARRETE

Article 1^{er} : la date de l'élection des représentants des communes, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, des syndicats de communes et des syndicats mixtes à la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) est fixée au **vendredi 4 décembre 2020**.

Le vote a lieu par correspondance par voie postale ou dépôt en préfecture.

La clôture du scrutin interviendra le **jeudi 3 décembre 2020**. Les plis devront donc être parvenus en préfecture au plus tard à cette date. Les enveloppes parvenues après la clôture ne seront pas prises en compte lors du dépouillement.

Article 2 : La CDCI est constituée de 5 collèges d'électeurs dont la répartition est fixée de la manière suivante

- **1^{er} collège** : Représentants des communes ayant une population inférieure à la moyenne communale du département (annexe 1) : **8 sièges, dont 2 sièges sont attribués aux représentants des communes classées en zone de montagne.**
 - ✓ Sont éligibles : les maires, les adjoints, les conseillers municipaux
 - ✓ Sont électeurs : les maires

- **2^{ème} collège** : Représentants des cinq communes les plus peuplées du département (annexe 2) : **6 sièges, dont 2 sièges sont attribués aux représentants des communes classées en zone de montagne.**
 - ✓ Sont éligibles : les maires, les adjoints, les conseillers municipaux
 - ✓ Sont électeurs : les maires

- **3^{ème} collège** : Représentants des communes ayant une population supérieure à la moyenne communale du département, hors communes du 2^{ème} collège (annexe 3) : **7 sièges, dont 2 sièges sont attribués aux représentants des communes classées en zone de montagne.**
 - ✓ Sont éligibles : les maires, les adjoints, les conseillers municipaux
 - ✓ Sont électeurs : les maires

- **4^{ème} collège** : Représentants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ayant leur siège dans le département (annexe 4) : **13 sièges, dont 7 sièges sont attribués aux représentants des EPCI à fiscalité propre dont tout ou partie de leurs communes membres sont classées en zone de montagne.**
 - ✓ Sont éligibles : les présidents, les vice-présidents, les conseillers communautaires
 - ✓ Sont électeurs : les présidents des EPCI à fiscalité propre

- **5^{ème} collège** : Représentants des syndicats de communes et syndicats mixtes ayant leur siège dans le département (annexe 5) : **2 sièges, dont 1 siège est attribué aux représentants des syndicats de communes dont tout ou partie de leurs communes membres sont classées en zone de montagne.**
 - ✓ Sont éligibles : les présidents, les vice-présidents, les délégués des syndicats
 - ✓ Sont électeurs : les présidents des syndicats

Article 3 : Les listes des candidats doivent comprendre pour chacun des 5 collèges, un nombre de candidats de 50 % supérieur à celui du nombre de sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur, soit :

Collège 1 : liste de 12 candidats dont 3 candidats pour les communes dont la population est inférieure à la population moyenne communale situées zone de montagne et 9 candidats pour les autres communes

Collège n°2 : liste de 9 candidats dont 3 candidats pour les 5 communes les plus peuplées en zone de montagne et 6 pour les autres communes

Collège n°3 : liste de 11 candidats dont 3 candidats pour les communes dont la population est supérieure à la moyenne communale du département situées en zone de montagne et 8 pour les autres communes.

Collège n°4 : liste de 20 candidats dont 11 candidats pour les EPCI à fiscalité propre situés tout ou partie en zone de montagne et 9 pour les autres EPCI à fiscalité propre.

Collège n°5 : liste de 4 candidats dont 2 candidats pour les syndicats intercommunaux situés tout ou partie en zone de montagne et 2 candidats pour les autres syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes.

Nul ne peut être candidat dans plusieurs collèges.

La constitution de listes de candidats demeure un pré-requis pour pouvoir participer à l'élection dès lors que celle-ci s'effectue à la représentation proportionnelle.

La date limite de dépôt des listes de candidats à la Préfecture est fixée au

Mardi 17 novembre 2020 à 11 heures 45

Lorsqu'une seule liste de candidatures a été déposée par une association d'élus, et qu'il n'y a aucune autre candidature, il n'est pas procédé à une élection.

Dès lors, les représentants des collèges des communes, de celui des EPCI à fiscalité propre, de celui des syndicats de communes et des syndicats mixtes sont désignés dans ces conditions, sans élection préalable, par le préfet, qui retient l'ordre de présentation de la liste.

Article 4 : L'élection a lieu par correspondance. **Les bulletins de vote seront fournis par les candidats et déposés en préfecture au plus tard le 19 novembre 2020 à 11 heures 45.**

En cas d'élection, la préfecture fournira à chaque électeur le matériel électoral nécessaire, à savoir :

- Le bulletin de vote pour chaque liste des candidats dans le collège concerné.
- L'enveloppe de scrutin qui ne doit comporter aucune mention ni signe distinctif
- L'enveloppe nécessaire à l'expédition du vote portant mention « élection des membres de la commission départementale de la coopération intercommunale » et indiquant le collège auquel appartient l'électeur, son nom, son prénom, sa qualité et sa signature.

Les membres de la CDCI sont élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sur des listes complètes sans adjonction ou suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation des candidats.

Article 5 : Les résultats de l'élection seront proclamés par une commission comprenant :

- le Préfet, président ou son représentant,
- trois maires,
- un conseiller départemental
- un conseiller régional.

La réunion de la commission de dépouillement est fixée au vendredi 4 décembre 2020.

Article 6 : Le Secrétaire général de la Préfecture du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lons-le-Saunier, le **3 NOV 2020**

Le Préfet,



David PHILOT

CDCI - Collège électoral n°1 communes dont la population est inférieure à la population moyenne communale du département

Communes	Population totale au 1er janvier 2020	Maires
Abergement-le-Grand	59	Jean-Baptiste BAUD
Abergement-le-Petit	42	André VIONNET
Abergement-lès-Thésy	63	Rémi VIENNET
Aiglepierre	452	Jean-Marie RENAUD
Alièze	158	Josette BOURGEOIS
Amange	492	Daniel BERNARDIN
Andelot-en-Montagne	538	Pascal VOLPOET
Andelot-Morval	97	Bruno CIOE
Annoire	384	Christian LAGALICE
Archelange	224	Thierry GAUTHRAY-GUYENET
Ardon	117	Chantal MARTIN
Aresches	32	Stéphane HENARD
Arsure-Arsurette	103	Catherine ROUSSET
Audelange	277	Bernard GUERRIN
Augea	284	Jean-Denis AMET
Augerans	179	Alain DEJEUX
Augisey	206	Daniel BLANCHON
Aumont	476	Yves DECOTE
Aumur	374	Bruno CHEVAUX
Auxange	205	Jean-Claude ROBERT
Avignon-lès-Saint-Claude	401	Caroline BRAUN
Balaiseaux	317	Gérard MICHAUD
Balanod	355	Michel PERRET
Bans	195	Stéphanie DESARBRES
Barésia-sur-l'Ain	152	Franck HUGONNET
Barretaine	180	Sandrine TONNAIRE
Baume-les-Messieurs	168	Serge MOREAU
Baverans	522	Agnès MATHIOT
Beffia	80	Jacques VIAL
Bellecombe	67	Stéphane GROS
Belmont	270	Philippe DEGAY
Bersaillin	419	Antoine MARCELIN
Besain	172	Serge MAIRE
Biarne	412	Olivier LACROIX
Bief-des-Maisons	72	Daniel MATHIEU
Bief-du-Fourg	208	François PAGET
Biefmorin	99	Roland BERTHELIER
Billecul	48	Gérald COURVOISIER
Blois-sur-Seille	106	Laurent BESANCON
Blye	167	Thierry BAILLY
Bois-de-Gand	58	Eric MONTUELLE
Boissia	123	Hervé BAILLY
Bonlieu	265	Hervé REVOL
Bonnefontaine	104	Isabelle HUMBERT
Bornay	182	Patrick TARTAVEZ

Bourg-de-Sirod	96	Christophe TONIUTTI
Bracon	280	Patrice VILLALONGA
Brainans	177	Denis BRENIAUX
Brans	224	Michael PERRES
Bretenières	41	Alain SCHMITT
Briod	213	Jean-Marie ECOIFFIER
Broissia	65	Damien ARTIGUES
Buvilly	392	Florent GAILLARD
Censeau	307	Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS
Cernans	144	Denis MOREL
Cerniébaud	89	David ALPY
Cernon	254	Bernard RUDE
Cesancey	403	Philippe MOREAU
Chaînée-des-Coupis	185	Yannick ARRAGON
Chambéria	176	Jean-Louis FAVIER
Chamblay	434	Philippe BROCHET
Chamole	169	Denis DELBROUCQ
Champagne-sur-Loue	130	Marie-Christine PAILLOT
Champagney	488	Pierre VERNE
Champdivers	446	Olivier MEUGIN
Champrougier	104	Hervé GIMARET
Chancia	230	Robert BONIN
Chapois	226	Jean-Noël TRIBUT
Charchilla	284	Claude BENIER-ROLLET
Charcier	132	Alain MOREL
Charency	56	Jean HERODY
Charézier	177	Stéphane BELLAT
Charnod	40	Micheline COLIN REBREYEND
Château-Chalon	152	Christian VUILLAUME
Chatelay	112	Daniel GLORIOD
Châtel-de-Joux	51	Gérald HUSSON
Châtelneuf	144	Bruno RAGOT
Châtenois	396	Philippe BLANCHET
Châtillon	119	Gilles MORISSEAU
Chaumergy	498	Joël MORNICO
Chausseans	101	Laurent MASSON
Chaux-Champagny	73	Christian COLIN
Chaux-des-Crotenay	418	Monique FANTINI
Chavéria	234	Patrick CHAMOUTON
Chemenot	38	Serge GREVY
Chemin	353	Annie JOBELIN
Chêne-Bernard	64	Denise CHANEY
Chêne-Sec	36	Pierre CHANOIS
Chevigny	286	Jean-Luc BONIN
Chevreaux	123	Bernard BROISSIAT
Chevrotaine	32	Christophe CATILAZ
Chille	312	Maurice GALLET
Chilly-sur-Salins	117	Hervé RIGAUD
Chissey-sur-Loue	329	Jean-Claude PiCHON

Choux	123	Josette PIERS
Clucy	78	Claude BERTHOD
Cogna	267	Jean-Claude MAILLARD
Coiserette	55	Bernard VINCENT
Colonne	266	Eric TOURNEUR
Condamine	278	Hervé GUY
Condes	116	Jérôme BENOIT
Conte	56	Alexandre GOBET
Cornod	225	Patck ANDREY
Cosges	370	Joël SOTRET
Courbette	51	Evelyne GUILLOT
Courtefontaine	265	Jean-Noël ARNOULD
Coyrière	66	Daniel GRECARD
Coyron	80	Olivier GAMBEY
Cramans	532	Jean-Marie TRUCHOT
Crans	75	Daniel ROZ
Crenans	244	Jean-Jacques FAGUET
Cressia	377	Catherine LANCELOT
Cuisia	404	Renaud PONCELIN
Cuvier	264	Patrick DUBREZ
Dammartin-Marpain	348	Antony BOURSET
Darbonnay	94	Audrey CARDOT
Denezières	73	Philippe CHAUVIN
Desnes	487	Fabrice GRIMAUT
Digna	362	Jean-Christophe GAY
Dompierre-sur-Mont	237	Guy PIETRIGA
Doucier	328	Nathalie ROUX
Dournon	141	William GAVAT
Doye	103	Jean-Paul LEBLOND
Dramelay	32	Philippe LAMARD
Éclans-Nenon	392	Jacky ZASEMPA
Écleux	234	Etienne ROUGEAUX
Écrille	86	Franck GIROD
Entre-deux-Monts	151	Michel BOURGEOIS
Esserval-Tartre	123	Jean-Noël FERREUX
Étival	318	Célestin CAPELLI
Étrepigney	436	Laurent CHENU
Falletans	402	Pascal LOPEZ
Fay-en-Montagne	92	Laurent PERRARD
Foncine-le-Bas	199	Jacques GAGNEUX
Fontainebrux	212	Quentin PAROISSE
Fontenu	77	Alexandre PERRIN
Fort-du-Plasne	453	Michel MONNET
Foulenay	84	Michel CANNAZZARO
Francheville	56	Patrice BONNOT
Fraroz	52	Christophe DAMNON
Frasne-les-Meulières	127	Jean-Paul CHAPIN
Frébuans	381	Paulette MARANO
Frontenay	177	Stéphane GLENADEL

Gatey	380	Marc SCHMIEDER
Gendrey	441	Axelle LEREU
Genod	70	Anne VILLESSECHE
Geraise	42	Valérie PAQUIEZ
Germigney	82	Stéphane RAMAUX
Geruge	176	Sylvie LAGARDE
Gigny	288	Gérard CAILLON
Gillois	142	Emmanuel FERREUX
Gizia	239	Michel NICOD
Grange-de-Vaivre	36	Claude MASUYER
Graye-et-Charnay	141	Claude GREA
Gredisans	137	Georges JEANNEROD
Grozon	433	Bruno ROBERT
Hautecour	196	Gwenaël COLIN
Ivory	97	Jean-Pierre DUQUET
Ivrey	62	Jean-François CETRE
Jeurre	271	Sylvie CORAZZINI
La Barre	238	Philippe GIMBERT
La Boissière	68	Dominique LAVRY
La Bretenière	221	Isabelle GUILLOT
La Chapelle-sur-Furieuse	316	Bernard BRUNEL
La Charme	68	Claude ROSAIN
La Chassagne	121	Jean-Louis TROSSAT
La Châtelaine	141	Alain MURCIER
La Chaumusse	413	Jean-Claude BAUDURET
La Chaux-en-Bresse	40	Evelyne DIGONNAUX
La Favière	29	Christophe PETETIN
La Ferté	200	Bruno PETITJEAN
La Frasnée	41	Sylviane PERRON
La Latette	75	Marie-Thérèse DAVID
La Marre	352	Joël PAGET
La Pesse	350	Claude MERCIER
La Rixouse	202	Pascal BONIN
La Tour-du-Meix	235	Sandra PARE
La Vieille-Loye	408	Alain BIGUEUR
Lac-des-Rouges-Truites	411	Jean RICHARD
Ladoye-sur-Seille	55	Jean-Pierre BEJEAN
Lajoux	274	Hubert MAITRE
Largillay-Marsonnay	155	Christophe GERMAIN
Larrivoire	105	Anne-Christine DONZE
Lavangeot	140	Joël PANNAUX
Lavans-lès-Dole	332	Micheline HENRY
Lavigny	382	Luc MICHAUD-GROS-BENOIT
Le Chateley	90	Michel LANIESSE
Le Fied	211	Michel FEVRE
Le Frasnais	164	Jean-Paul MAITRE
Le Larderet	77	Jacky DOLE
Le Latet	85	Fabien PETETIN
Le Louverot	223	Michel GRIS

Le Pasquier	259	Denis MOREAU
Le Pin	256	Christine ROY-LOUVAT
Le Vaudioux	181	Christian DRECQ
Le Vernois	318	Denis LEGRAND
Le Villey	89	Sébastien GUICHARD
Lect	360	Dominique RETORD
Lemuy	243	Damien CASTELLA
Lent	154	Michel BONNET
Les Arsures	240	Roger GROS
Les Bouchoux	326	Jérôme GRECARD
Les Chalesmes	97	Laurent BERTHET-TISSOT
Les Crozets	202	Catherine SCHAEFFER
Les Deux-Fays	107	Arnaud RICHARD
Les Essards-Taignevaux	264	Michel JEANDOT
Les Hays	333	Claude BUCHAILLOT
Les Moussières	171	Christian ROCHET
Les Nans	94	Gilles CICOLINI
Les Planches-en-Montagne	166	Gérard CART-LAMY
Les Planches-près-Arbois	97	François PERRIN
Les Repôts	52	Didier JOUVENCEAU
Leschères	213	Annie MAYET
Loisia	167	Jean-Luc PERROD
Lombard	216	Sylvie FAUDOT
Longcochon	64	Thierry DAVID
Longwy-sur-le-Doubs	515	Pierre THIEBAUT
Loulle	176	Xavier RACLE
Louvatange	104	Gérôme FASSETNET
Maisod	341	Michel BLASER
Malange	327	Hervé GUIBELIN
Mantry	466	Jean-Paul GERDY
Marigna-sur-Valouse	120	Pierre JACQUEMIN
Marigny	208	Louis-Pierre MARESCHAL
Marnézia	93	Patrice FATON
Marnoz	426	Alain GAVAT
Martigna	206	Jean-Charles DALLOZ
Mathenay	145	Laeticia DOS SANTOS
Maynal	340	Christian BUCHOT
Menétru-le-Vignoble	161	Christian FAVORY
Menétrux-en-Joux	58	Anne DUFOUR
Menotey	321	Cyril MILLIER
Mérona	8	Bernard DE MERONA
Mesnois	191	Sandrine GAUTHIER-PACOUD
Meussia	426	Isabelle TISSOT
Mièges	169	Jean-Claude COMPAGNON
Miéry	157	Daniel BERTOCCHI
Moiron	135	Gérard JAILLET
Molain	108	Raphaël GAGNEUR
Molamboz	93	Jean DE-BRISIS
Molay	506	Gilbert BONGAIN

Monay	127	Nelly BUYS
Monnetay	15	Jean-Marie PAGET
Monnet-la-Ville	356	Jean-Marie VOISIN
Monnières	439	Patrick VIVERGE
Montagna-le-Reconduit	119	Maryvonne YONNET
Montaigu	489	Patrick NEILZ
Montain	533	Marie-Odile MAINGUET
Montbarrey	323	Luc BATON
Montcusel	163	Denis MOREL
Monteplain	134	Luc BEJEAN
Montfleur	190	Jean-Claude NEVERS
Montholier	362	Pierre LEROY
Montigny-lès-Arsures	262	Dominique GAHIER
Montigny-sur-l'Ain	207	Rémi HUGON
Montlainsia	253	Rémy BUNOD
Montmarlon	32	Sylvain BENETRUY
Montmirey-la-Ville	178	Eric PERTUS
Montmirey-le-Château	202	Martin DAUNE
Montrevel	91	Maurice BESSARD
Montrond	507	Patrice MAIRE
Mont-sur-Monnet	254	Sandrine BONIN
Mournans-Charbonny	97	Laurence MONTENET
Moutonne	132	Robert PARIS
Moutoux	74	Jacques HUGON
Mutigney	174	Eric DRUOT
Nance	530	Pierre ROY
Nancuise	48	Jocelyne MONNERET LUQUET
Neuville	87	Colette GIRARD
Nevy-lès-Dole	287	Françoise DAVID
Nevy-sur-Seille	215	Gisèle GHELMA
Nogna	307	Yannick CASSABOIS
Nozeroy	450	Dominique CHAUVIN
Offlanges	201	Jean-Claude THABARD
Onglières	67	Thibaut FERREUX
Onoz	77	Jean-Noël RASSAU
Ougney	378	Cédric IVANES
Ounans	375	Alain FRAICHARD
Our	142	Séundo ALFONSO CORREA
Oussières	238	Jean-Luc LETONDOR
Pagney	331	Michel GANET
Pagnoz	235	Joëlle ALIXANT
Pannessières	495	Maurice MONNET
Passenans	351	Michel TROSSAT
Patornay	146	Catherine DEVAUX
Peintre	130	Olivier GRUET
Peseux	322	Christian MATHEZ
Picarreau	104	Dominique PELLIN
Pillemoine	60	Hervé GIRARDOT
Pimorin	201	Michel BERTHOZAT

Plainoiseau	540	Daniel BONDIER
Plaisia	116	Jean-Marc BOILLETOT
Plasne	229	Florence BERODIER
Plénise	62	Yves LACROIX
Plénisette	27	Véronique CASSUS
Pleure	432	Alexandre CROT
Plumont	105	Christophe PERRET
Poids-de-Fiole	337	Florence GROS-FUAND
Pointre	127	Emmanuel SAGET
Pont-d'Héry	242	Bernard LAUBIER
Pont-du-Navoy	280	Xavier OLIVIER
Port-Lesney	539	Jean THERY
Présilly	132	Richard HOTZ
Pretin	62	Claude ROMANET
Publy	294	Stéphane ISSANCHOU
Pupillin	245	Jean-Luc BEAUPOIL
Quintigny	254	Jean-Paul MARTIN
Rahon	519	Bernard PUSSET
Rainans	273	Pascal SANCEY
Ranchot	499	Séverine DEVILLE
Rans	542	Jean-Louis MORLIER
Ravilloles	489	Roger MOREL-FOURRIER
Recanoz	92	Daniel JACQUOT
Reithouse	60	Rémy THOMAS
Relans	345	Robert BAILLY
Revigny	263	Jean-Yves BAILLY
Rix	80	Pierre TRIBOULET
Rogna	233	Daniel BURDEYRON
Romain	212	Aurélie CHANCENOTTE
Romange	201	Julien STOLZ
Rosay	125	Marcel GUYOT
Rotalier	167	Jean-Pierre BOUTTER
Rothonay	139	Daniel VUITTON
Rouffange	106	Didier TISSOT
Rye	223	Jean-Claude BOISSARD
Saffloz	104	Patrick VUITTENEZ
Saint-Baraing	266	Robert MICHAUD
Saint-Cyr-Montmalin	248	Guy TRONCHET
Saint-Didier	283	Michel JUNIER
Sainte-Agnès	365	Marc BONGINI
Saint-Germain-en-Montagne	417	Lino PESENTI
Saint-Hymetière-sur-Valouse	454	Jean-Yves BUCHOT
Saint-Lamain	119	Denis BACHELEY
Saint-Lothain	480	Dominique MICHELET
Saint-Loup	279	Jean-Noël GARNIER
Saint-Maur	236	Gaëtan AYMONIER
Saint-Maurice-Crillat	244	Jacqueline MILLET
Saint-Pierre	362	Liliane FAIVRE
Saint-Thiébaud	58	Patrick MONTEVECCHIO

Saizenay	97	René BERNARD
Saligney	190	Gilbert LAVRY
Santans	304	Christian VUILLET
Sapois	388	Jean-Pierre MASNADA
Sarrogna	240	Philippe PROST
Saugeot	67	Michel MILLET
Séligney	78	Jean-Marie GAIRE
Sergenau	68	Jean BACHELEY
Sergenon	53	Mathilde CYROT-LALUBIN
Sermange	251	Michel BENESSIANO
Serre-les-Moulières	199	Claude TERON
Sirod	544	Monique VILLEMAGNE
Songeson	70	Jean-Luc CATTET
Soucia	192	Philippe DUMONT GIRARD
Souvans	488	Dominique TODESCHINI
Supt	104	Evelyne COMTE
Syam	198	Hervé GOBET
Tassenières	403	Christian PETITJEAN
Taxenne	110	Ludovic DUVERNOIS
Thervay	395	Stéphane ECARNOT
Thésy	66	Marie-Christine BERTHOD
Thoiria	196	Franck STEYAERT
Thoissia	37	Claude GANDILLET
Toulouse-le-Château	224	Jean-Christian KRYZEK
Tourmont	492	Florence SUSSOT
Trenal	470	Marie-France LUCIUS
Uxelles	56	François BAILLY
Vadans	285	Henri DORBON
Val-d'Épy	350	Michel GANNEVAL
Valempoulières	204	Alain GAVIGNET
Valzin en Petite Montagne	514	Thierry COMTE
Vannoz	214	Philippe MENETRIER
Vaudrey	387	Virgine PATE
Vaux-sur-Poligny	81	Cyrille PASTEUR
Verges	196	Emmanuel FAIVRE
Véria	121	Marc-Antoine GAGLIARDI
Vernantois	339	Monique PYON
Vers-en-Montagne	239	Emile BEZIN
Vers-sous-Sellières	240	Jean-Louis BRULEBOIS
Vertamboz	99	Christiane DUFOUR
Vescles	196	Jean-Pierre BOISSON
Vevey	286	Claude JANIER
Villard-d'Héria	415	Jean-Robert BONDIER
Villeneuve-d'Aval	88	Daniel MAIROD
Villeneuve-sous-Pymont	300	Claude BOURDY
Villerserine	52	Michel BONTEMPS
Villers-les-Bois	213	Gérard ARNAUD
Villers-Robert	233	Maurice HOFFMANN
Villette-lès-Arbois	393	Bernard ONCLE

Vincent-Froideville	397	Alexandre MULAT
Vitreux	290	Alain GOMOT
Vosbles-Valfin	197	Pascal RAVIER
Vriage	159	Jacques LAGNIEN
Vulvoz	20	Daniel JACQUENOD
393 communes dont 113 sont classées en zone de montagne		

Liste électorale arrêtée le **3 NOV. 2020**

Le Préfet



David PHILOT

CDCI - Collège n°2 des 5 communes communes les plus peuplées du département

Nom de la commune	Population totale au 1er janvier 2020	Maire
Champagnole	8 346	Guy SAILLARD
Dole	24 606	Jean-Baptiste GAGNOUX
Hauts de Biemme	5 623	Laurent PETIT
Lons-le-Saunier	18 023	Jean-Yves RAVIER
Saint-Claude	9 577	Jean-Louis MILLET
5 communes dont deux classées en zone de montagne		

Liste électorale arrêtée le

- 3 NOV. 2020

Le Préfet



David PHILOT

CDCI - Collège électoral n°3 Communes dont la population est supérieure à la population moyenne communale du département (hors communes du collège numéro 2)


Nom de la commune	Population totale au 1er janvier 2020	Maire
Abergement-la-Ronce	874	Joëlle LEPETZ
Arbois	3 544	Valérie DEPIERRE
Arinthod	1 146	Jean-Charles GROSDIDIER
Arlay	1 249	Christian BRUCHON
Aromas	670	Evelyne ROZEK
Asnans-Beauvoisin	742	Eric FLUCHON
Authume	842	Grégory SOLDAVINI
Beaufort-Orbagna	1 367	Emmanuel KLINGER
Bellefontaine	553	Martine GUYON
Bletterans	1 465	Stéphane LAMBERGER
Bois-d'Amont	1 697	Michel PUILLET
Brevans	683	Denis GINDRE
Champvans	1 457	Dominique MICHAUD
Chapelle-Voland	609	Sylvie BONNIN
Chassal-Molinges	1 159	Jean-François DEMARCHI
Chaussin	1 654	Chantal TORCK
Chilly-le-Vignoble	687	Dominique BILLOT
Choisey	1 081	Laurent RABBE
Cize	816	Philippe WERMEILLE
Clairvaux-les-Lacs	1 500	Hélène MOREL-BAILLY
Commenailles	905	Jean-Louis MAITRE
Conliège	695	Jérôme CORDELLIER
Coteaux du Lizon	2 468	Roland FREZIER
Courbouzon	604	Pierre POULET
Courlans	955	Alain PATTINGRE
Courlaoux	1 138	Jean-Yves LANNEAU
Cousance	1 331	Christian BRETIN
Crissey	678	Gérard CHAUCHEFOIN
Crotenay	729	Olivier CAVALLIN
Damparis	2 774	Michel GINIES
Dampierre	1 305	Laure VALENTIN
Domblans	1 264	Jérôme TOURNIER
Équevillon	596	Gérard AUTHIER
Évans	656	François GRESET
Foncine-le-Haut	1 090	Geneviève MOREAU
Foucherans	2 231	Christine RIOTTE
Fraisans	1 229	Hubert BACOT
Gevingey	547	Louis CAUZO
Gevry	702	Thomas RYAT
Grande-Rivière Château	647	Jean-Jacques CHARTON
Hauteroche	976	Daniel SEGUT
Jouhe	627	Joel GERDY
L'Étoile	577	Thierry BAILLY
La Chailleuse	615	Pierre-Rémy BELLERON

La Chaux-du-Dombief	557	Claude PILLOUD
La Loye	560	Virginie VALOT
Lamoura	661	Francis LESEUR
Larnaud	616	David GUYOT
Lavancia-Epercy	664	Bernard JAILLET
Lavans-lès-Saint-Claude	2 544	Philippe PASSOT
Le Deschaux	1 029	Patrik JACQUOT
Les Rousses	3 727	Christophe MATHEZ
Les Trois Châteaux	793	Romain JOUVENCEAU
Longchaumois	1 199	Yann BONDIER-MORET
Macornay	1 009	Michel FISCHER
Mesnay	598	Pascal DROGREY
Messia-sur-Sorne	856	Patricia CHANET
Mignovillard	843	Florent SERETTE
Moirans-en-Montagne	2 206	Grégoire LONG
Moissey	576	Dominique TRONCIN
Montmorot	3 364	André BARBARIN
Mont-sous-Vaudrey	1 287	Paulette GIANCATARINO
Morbier	2 399	Daniel FLAMENT
Mouchard	1 418	Sandra HAHLEN
Nanchez	828	Yvan AUGER
Neublans-Abergement	550	Guy SAVOYE
Ney	587	Gilles GRANDVUINET
Orchamps	1 139	Régis CHOPIN
Orgelet	1 640	Jean-Paul DUTHION
Parcey	994	Céline LABOUROT
Perrigny	1 571	Christiane MAUGAIN
Petit-Noir	1 102	Etienne CORDIER
Poligny	4 454	Dominique BONNET
Pont-de-Poitte	667	Christelle DEPARIS VINCENT
Prémanon	1 219	Nolwenn MARCHAND
Rochefort-sur-Nenon	684	Gérard FERNOUX-COUTENET
Ruffey-sur-Seille	749	Emmanuel BILLET
Saint-Amour	2 485	Valérie VAUCHER
Saint-Aubin	1 843	Jean-Yves ROY
Saint-Laurent-en-Grandvaux	1 844	Françoise VESPA
Salans	603	Philippe SMAGGHE
Salins-les-Bains	2 736	Michel CETRE
Sampans	1 177	Gérard GINET
Sellières	753	Bernard JOLY
Septmoncel les Molunes	853	Raphaël PERRIN
Tavaux	4 012	Jean-Michel DAUBIGNEY
Thoirette-Coisia	893	Hervé BRUNET
Val Suran	804	Frédéric BRIDE
Val-Sonnette	941	Brigitte MONNET
Vaux-lès-Saint-Claude	711	Guy HUGUES
Villard-Saint-Sauveur	638	Daniel MONNERET
Villers-Farlay	677	Anthony SENOT
Villette-lès-Dole	785	Jean-Luc LEGRAND

Villevieux	732	Bernard MONNIER
Viry	970	Jean-Daniel MAIRE
Voiteur	777	Corinne LINDA
96 communes dont 24 communes sont classées en zone de montagne		

Liste électorale arrêtée le **3 NOV. 2020**

Le Préfet



David PHILOT

Annexe n°4

Collège n°4 des EPCI à fiscalité propre	
EPCI à FP	Présidents
CA DU GRAND DOLE	Jean-Pascal FICHERE
CC Arbois Poligny Salins, Cœur du Jura	Dominique BONNET
CC Jura Nord	Gérôme FASSET
CC Plaine Jurassienne	Christian LAGALICE
CC du Val d'Amour	Etienne ROUGEAUX
CA ECLA	Claude BORCARD
CC Champagnole Nozeroy Jura	Clément PERNOT
CC Terre d'Emeraude	Philippe PROST
CC Porte du Jura	Christian BUCHOT
CC Bresse Haute Seille	Jean-Louis MAITRE
CC Haut-Jura Saint-Claude	Raphaël PERRIN
CC La Grandvallièrè	Françoise VESPA
CC Station des Rousses	Nolwenn MARCHAND
CC Haut-Jura Arcade	Laurent PETIT
14 EPCI à fiscalité propre dont 7 sont situés tout ou partie en zone de montagne	

liste des électeurs arrêtée le
Le Préfet

3 NOV. 2020

David PHILIPPE

CDCI - Collège n°5 des syndicats de communes et syndicats mixtes

Syndicats intercommunaux	Présidents
SIVOM à la carte du canton d'Arinthod	Pascal GIROD
SIVOM de la Combe d'Ain	Rémi HUGON
SIVOM du Chanois	Yannick CASSABOIS
SIVOM du massif de la Serre	Georges JEANNEROD
SIVOM du plateau de Nozeroy	Florent SERRETTE
SIVOM du Val d'Amour	Alain BIGUEUR
SIAEP de la vallée du Valouson	Xavier DUMONT
SIAEP du Haut-Jura Sud	Christian ROCHET
SIAEP du lac d'Ilay	Roger MONNIER
SI au service des personnes âgées et handicapées	Jean-Michel DAUBIGNEY
SI à vocation simple de Rochefort-sur-Nenon	Gérard FERNOUX COUTENET
SI d'aménagement de l'espace rural du canton de Montmirey-le-Château (SIAER)	Patrick EMERY
SI d'aménagement et d'entretien de la rivière la Leue	
SI d'assainissement à la carte des Ruchottes	Jean-Claude LAMBERT
SI d'assainissement de la région de Domblans	Gérard MOUILLARD
SI d'assainissement de la vallée du Drouvenant	Denis BARIOD
SI d'assainissement du Chapy	Nicolas GINDRE
SI d'assainissement du Val Serin	Christophe RICHARD
SI de Combe Mathieu	Romain MONNET
SI de gestion forestière de la Haute Joux	Didier CLEMENT
SI de gestion forestière du Massacre	Dominique DEVILLERS
SI de la Basse Joux	Jean-Claude COMPAGNON
SI de l'aire des Hauts de Seille	Lilian BERTHAUD
SI de la Joux de Soucia	
SI d'électricité du Drouvenant	Jacqueline MILLET
SI de l'étang de la Muyre	Alain DIEBOLT
SI des communes forestières du Risoux	Guy LACROIX
SI des Couloirs (incendie et secours)	Jérôme GRENARD
SI des eaux de Bief-du-Fourg, Petit-Villard	Erwin LHOMME
SI des eaux de Dampierre	Florian BAILLY-MAITRE

SI des eaux de Ladoye, Le Fied	Yoann MARIN
SI des eaux de la région Arbois - Poligny	Jeanne BOUDRY
SI des eaux de la région de Montagna-le-Templier	Romuald GUYENET
SI des eaux de la région de Passenans	Michel TROSSAT
SI des eaux de la région d'Orgelet	Eric MARECHAL
SI des eaux de la Vache	Stéphane CORNU
SI des eaux de Laval, Danfia	Eric DAVID
SI des eaux de Louvenne, Montrevel	Maurice BESSARD
SI des eaux de Monnet-la-Ville et Bourg	Serge FERREUX
SI des eaux de Rogna, Viry	Alain BLONDET
SI des eaux de Rosay, Cuisia, Gizia	Michel NICOD
SI des eaux des Chaumoisi	Charly HOUSER
SI des eaux des Foulletons	Patrick NOBLET
SI des eaux de Sous la Tour	Jean-Jacques IONI
SI des eaux du bois de Croz	Pascal RAVIER
SI des eaux du Centre-Est Jura	Gérard MUGNIOT
SI des eaux du Grandvaux	Fabienne LACROIX
SI des eaux du lac de Bellefontaine	Gérard GERBOD
SI des eaux du petit lac de Clairvaux-les-Lacs	Denis BARIOD
SI des eaux du plateau des Rousses	Alain DESPREZ
SI des eaux du Tortelet	Michel GRAPPIN
SI des eaux et de l'assainissement de la Mercantine	Michel BLASER
SI des eaux et de l'assainissement de la région de Bletterans	Pierre ROY
SI des eaux La Marre, Picarreau	Charly HOUSER
SI des Écollets	Marie-Anne LE METAYER
SI de Sous les Roches	
SI de travaux des Longeailles	Dany FAIVRE
SI du Chanet	Bruno RONZEL
SI du Clocher	Stéphane BALDOIN
SI pour l'acquisition et la restauration de la salle Gavand à Montbarrey	Christian MARCHAL
SI pour la gestion d'équipements sportifs	Christophe MONNERET
SIVOS d'Arbois	Valérie DEPIERRE
SIVOS d'Augerans, Belmont, La Loye	Emmanuelle ZERBIB

SIVOS de Bellecombe, Les Moussières, Les Molunes	Florent MILLET
SIVOS de Chaumergy	Arnaud RICHARD
SIVOS de Commenailles	Mireille PROST
SIVOS de la Baroche	Fabienne SIMARD
SIVOS de la Combe d'Ain	Valérie JEUNET
SIVOS de la Fresse	Gérard AUTHIER
SIVOS de l'Angillon	Pascal VOLPOET
SIVOS de La Pesse, Les Bouchoux	Isabelle HEURTIER
SIVOS de l'Étoile, Quintigny, Saint-Didier	Sylvia BENOIST
SIVOS de Pont-de-Poitte	Sandrine GAUTHIER PACOUD
SIVOS des écoles de Baverans, Brevans	Isabelle PIGUEL
SIVOS des Joux	Jean-Jacques CHARTON
SIVOS des Lacs	Bernard GIRARDOT
SIVOS de Viry, Choux, Rogna	Eric MICHAUD
SIVOS d'Ounans, Vaudrey	Céline CHARTON
SIVOS du bas canton d'Arbois	Laetitia DOS SANTOS
SIVOS du Chatelet	Maria VIONNET
SIVOS du Hérisson	Nathalie ROUX
SIVOS du Plateau	Jean-Baptiste GAUTHIER
SIVOS du premier plateau	Michel FEVRE
SIVOS du Racht	Monique FANTINI
SIVOS du Revermont	Laurent BRAYARD
SIVOS du Val des Anges	Jean-Claude ROBERT
SIVOS du Val de Sirod	Muguette TROUSSET
SIVOS du Val d'Orain	Colette GIRARD
SIVOS en Sapey	Céline GROS
SIVOS La Rixouse/Nanchez Villard-sur-Bienne	Pascal BONIN
SIVOS maternelle et primaire de Desnes, Lombard, Relans	Sylviane GRAND
SIVOS maternelle et primaire de la forêt de la Joux	Mélinda PIERRE
SIVOS maternelle et primaire de Montain, Le Louverot, Plainoiseau	Jean-Philippe CURNILLON
SIVOS maternelle et primaire de Nance	Pierre ROY
SIVOS pédagogique de Rochefort-sur-Nenon	Stéphane CRETIAUX
SIVOS primaire du secteur de Nozeroy	Thierry DAVID

SIVU de la Baroche	Christophe DAMNON
SIVU de la fin de Champagne	Philippe GIMBERT
SIVU du canton de Dampierre	Isabelle GUILLOT
Syndicat intercommunal des chemins de fer des Rousses et de Bois d'Amont	
Syndicat horticole et d'embellissement de la région de Champagnole	Véronique DELACROIX
Syndicats mixtes	
SIVU des Charmettes	Lilian BERTHAUD
SIAEP de la Région de Dole	Patrick VIVERGE
SICTOM de la région de Champagnole	Guy SAILLARD
SICTOM de la zone de Dole	Jean-Pascal FICHERE
SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier	Valérie BRENOT
SICTOM du Haut-Jura	Francis LESEUR
SI d'assainissement et d'aménagement du bassin de la Brenne	Serge GREVY
SI de gestion du lac d'Ilay	Florian NEGRELLO
SI de la Sablonne	Christian LAGALICE
SI des eaux de la Haute Seille	Luc MICHAUD GROS-BENOIT
SI des eaux de L'Heute, La Roche	Dominique CHALUMEAUX
SI des eaux de Montmirey-le-Château	Bernard PERRINET
SI des eaux du Moulin Rouge	Bernard GUERRIN
SI des eaux du Recepage	Sylvie DEJEAN
SI des eaux et d'assainissement des Trois Rivières	Michel GUILLAUME
SI pour la construction et la gestion du village vacances de Lamoura (SIVVL)	Jean-Charles MARASSE
SI pour l'étude et la réalisation d'un projet d'assainissement collectif (SERPAC)	Patrick PERRIN
SIVOS de la Vassière	Jérôme LINDA
SIVOS de Montrond, Molain, Besain, Valempoulières	Pascal FISSON
SIVOS de Sellières	Daniel JACQUOT
SIVOS du Haut Lizon	Sylvain BENETRUY
SIVU La Nounourserie	Dominique TRONCIN
SM à vocation scolaire du Chalet	Daniel SEGUT
SM d'accompagnement des aînés du Haut-Jura	Emilia BRULE
SM de gestion du domaine nordique de la Haute-Joux	Guy VACELET
SM de Nevy-Lès-Dole, Souvans	Aurélie SOURASACK
SM des eaux de la source de la Papeterie	Guy SAILLARD

SM des eaux et d'assainissement de Beaufort, Sainte-Agnès et environs	Robert GOYOT
SM du Haut Jura	Laurent PETIT
SMF pour l'aménagement et la gestion de l'EHPAD dénommé "Pierre Babet"	Gérard MICHAUD
SYDOM	Guy SAILLARD
Syndicat de production d'eau de la région de Vouglans	Hervé REGAZZONI
PETR du Pays Lédonien	Claude BORCARD
SM de développement touristique de la station des Rousses Haut-Jura	Sébastien BENOIT-GUYOD
SM d'énergies, d'équipements et de communication (SIDEK) du Jura	Gilbert BLONDEAU
SM Doubs - Loue	Etienne CORDIER
SM du Parc naturel régional du Haut-Jura	Françoise VESPA
SM du pôle Innovia	
SMO de la crèche de Saint-Ylie	Emilie GONZALEZ
SMO pour la gestion de la cuisine centrale de Lons-le-Saunier	
Syndicat de gestion de la cuisine centrale La Grande Tablée	Nathalie JEANNET
101 syndicats intercommunaux dont 43 sont situés tout ou partie en zone de montagne et 41 syndicats mixtes	

Liste électorale arrêtée le - 3 nov. 2020

Le Préfet


David PHILOT,